**SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2015**

**DELIBERATION**

L’an 2015, le 09 novembre à 10H00, s’est réuni au siège du SDE07 à PRIVAS, le Comité syndical du SDE, sous la présidence de Monsieur Jacques GENEST.

Membres convoqués :

Membres présents :

Membres excusés :

Procurations :

**OBJET :**

# COMPTE RENDU D’ACTIVITE DU CONCESSIONNAIRE GrDF POUR L’ANNEE 2014

Le Président informe l’assemblée qu’ERDF et EDF ont présenté leur compte rendu annuel des concessionnaires 2014 à l’occasion d’une rencontre le 15 septembre dernier.

Le compte rendu d’activité 2013 de GrDF détaille :

* La concession SDE07 en 2014 (les infrastructures, les investissements et la maintenance des ouvrages, la sécurité des biens et des personnes, les clients de la concession, les éléments financiers de la concession), soit 41 communes concernées auxquelles il convient d’ajouter le contrat particulier de DSP sur la commune de VIVIERS, dont GrDF fait également le compte rendu d’activité.
* Des informations générales concernant l’action de GrDF au niveau régional, et la transition énergétique.

Les élus constatent des améliorations par rapport aux exercices précédents  et l’apparition de données supplémentaires, notamment sur :

* Inventaires Techniques :
  + Inventaires en liste des Postes de Détente Réseau et des ouvrages de Protection Cathodique associés aux informations de télé-exploitation
  + L’inventaire communal de tous les compteurs par millésime
* Maintenance
  + Ajout d’un état sur la VPE à 15 ans des compteurs à soufflets ≥ 16 m 3/h
* Incidents
  + La chronologie des appels aux constats des incidents en passant par les éléments liés à l’intervention
  + Le champs « équipement en défaut »
* Travaux :
  + Distinction entre « premier établissement » et « renouvellement »
  + 11 motifs de travaux différents
* Relations avec les usagers
  + Ajout du dénombrement des raccordements des clients non semestriels avec critère actifs/résiliés par communes
  + Transmission pour les réclamations du domaine, du processus et du thème

Quelques points restent néanmoins à clarifier :

* Une insuffisance du compte d’exploitation et manque de transparence comptable (non communication de l’origine de financement des ouvrages) ;
* La nécessité d’une amélioration de la gestion patrimoniale et de la qualité des inventaires ;

A noter, GrDF s’engage dès l’an prochain à mieux communiquer sur les origines de financement et sur l’inventaire dans le cadre de leur campagne « nouvelles données, nouvelle donne ».

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical décident à l’unanimité de prendre acte du compte rendu d’activité du concessionnaire GrDF 2014.**

**Extrait certifié conforme,**

**Le président**

**Jacques GENEST**